

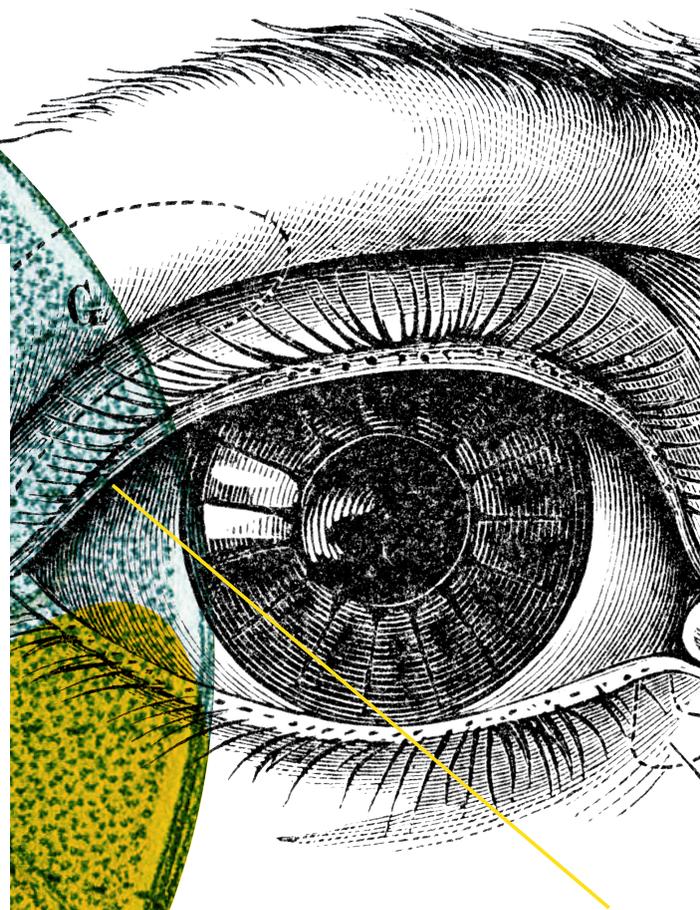
A T E L I E R S D ' O P H T A L M O L O G I E P R A T I Q U E

AOP 2022

INTERNATIONAL EDITION N°33

7 & 8 JANVIER

PALAIS DES CONGRÈS • PARIS - FRANCE



GUIDE EXPOSANT

AOPCONGRESS.COM

CHERS PARTENAIRES,

Nous sommes heureux de vous présenter la 33^{ème} édition des « Ateliers d'Ophtalmologie Pratique » qui se tiendra au Palais des Congrès de Paris les 7 et 8 janvier 2022 !

Les AOP font leur grand retour dans un format présentiel à ne pas manquer après l'année blanche de 2021.

Nous avons le plaisir de mettre à votre disposition une plateforme de réservation vous permettant de construire votre sponsoring en toute liberté. Sélectionnez l'emplacement idéal pour votre stand sur le plan interactif et ajoutez les produits de votre choix parmi notre vaste catalogue afin de construire votre participation en fonction de VOS besoins.

Cette année, nous vous proposons des produits incontournables mais aussi des nouveautés :

- Le YO Lounge
- De nouveaux AOP Labs pour optimiser ses gestes et techniques chirurgicales sur des sujets phares
- Des sessions de chirurgie de la cataracte et de chirurgie réfractive en DIRECT
- Des subventions éducatives pour nos séries thématiques

Merci pour votre confiance, votre fidélité et votre implication qui ne cessent de nous inspirer chaque année pour vous proposer toujours plus de contenu et d'innovation.

Nous sommes impatients de vous retrouver pour un événement d'une qualité exceptionnelle.

L'équipe commerciale des AOP 2022

Calendrier

AOÛT 2021	• Ouverture de la plateforme de réservation en mode « pré-visualisation »
SEPTEMBRE 2021	• Ouverture de la réservation en ligne des stands
DÉCEMBRE 2021	• Date limite d'inscription au tarif préférentiel « Early Bird »
DÉCEMBRE 2021	• Date limite pour l'ouverture des listes d'inscriptions de groupe
JANVIER 2022	• Date limite de soumission des badges exposants inclus
JANVIER 2022	• Date limite d'inscriptions (médecins) et de soumission de badges exposants additionnels

NOUS REJOINDRE EN 5 ÉTAPES

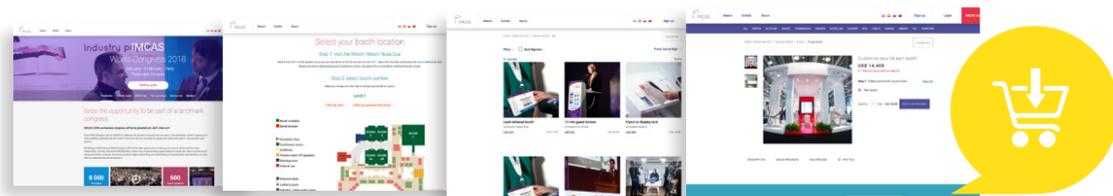
1 CHOISISSEZ VOTRE NIVEAU DE SPONSORING

NIVEAU D'INVESTISSEMENT MINIMUM	CLASSIC 1500€	BRONZE 3 500€	SILVER 5 000€	GOLD 8 000€	PLATINUM 11 000€	EMERALD 15 000€	DIAMOND 22 000€
QUANTITÉS DISPONIBLES	14	8	5	6	1	1	2
BADGES EXPOSANTS	2	3	4	5	6	7	8
BADGES MÉDECINS	/	/	/	1	2	4	6

2 SÉLECTIONNEZ VOTRE STAND CONSULTEZ LE PLAN D'EXPOSITION POUR TROUVEZ L'EMPLACEMENT IDÉAL

3 CONSTRUISEZ VOTRE PARTICIPATION PARCOUREZ LE CATALOGUE DE PRODUITS ET CHOISISSEZ VOS PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

4 ALLEZ SUR AOPCONGRESS.COM COMPOSEZ VOTRE PACKAGE PERSONNALISÉ EN AJOUTANT VOTRE STAND ET VOS PRODUITS DANS VOTRE PANIER



5 VALIDEZ VOTRE PANIER ET PROCÉDEZ AU PAIEMENT



PLUS DE 80 PRODUITS INNOVANTS POUR PARTICIPER

SERVICES AV & IT

CAPTATION

	EUR	QTÉ
Session sponsorisée : vidéo (de 1 à 2 heures)	500	∞

SERVICES AUX ENTREPRISES

COLLECTE DES LEADS

	EUR	QTÉ
Scanner de badges	300	30

SALLE DE RÉUNION

	EUR	QTÉ
Salle de réunion (10/25 pax - 1 jour)	800	6

STOCKAGE

	EUR	QTÉ
Salle de stockage (location 3 jours)	600	2

GOODIES

	EUR	QTÉ
Blocs-notes et stylos	2 000	1
Clés USB	2 000	1
Désinfectant pour les mains	2 000	1
Bouteilles réutilisables	2 000	1
Logo sur la lettre de confirmation	3 000	1
Lanières de badge	5 000	1
Sacs congressistes	5 000	1

ORATEURS

	EUR	QTÉ
Club Lounge - Salle de prévisionnage	7 000	2

PROMOTION DIGITALE

NEWSLETTER

	EUR	QTÉ
E-blast (pré-congrès)	800	6
E-blast (post-congrès)	800	4
Newsletter éditoriale (pré-congrès)	2 500	1

PROMOTION SUR SITE

	EUR	QTÉ
Image publicitaire TV (30 secondes)	800	6
Publicité vidéo TV (2 minutes)	1 200	6
Sponsor WIFI	3 000	1

PROMOTION WEB

	EUR	QTÉ
Post sur la page facebook AOP	500	1
Publicité sur le site du congrès	700	3
E-programme	700	5

SIGNALÉTIQUE

SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE

	EUR	QTÉ
Signalétique directionnelle (logo sur tous les supports directionnels disponibles)	500	4

SIGNALÉTIQUE DE PASSAGE

	EUR	QTÉ
Kakémono	500	10
Autocollants au sol (set de 3, 1 seul design)	700	11
Publicité lumineuse	1 000	5
Ascenseur (portes)	1 500	1
Mezzanine (rambarde)	1 500	2
Fontaine à eau	1 500	1
Couloir	1 800	3
Escalator (rambarde sur le côté)	2 500	1
Escalator (rampe)	2 500	4
Station de recharge de téléphone	3 000	1
Escalator (mur)	3 000	2

SIGNALÉTIQUE D'ACCUEIL

	EUR	QTÉ
Logo aux comptoirs d'accueil/d'information	500	5

EXPERIENCES ET ÉVÉNEMENTS

NOURRITURE & BOISSONS

	EUR	QTÉ
Déjeuner pour votre staff (1 par jour)	25	∞
Chariot à boissons (thé et café)	3 000	2
Chariot à gourmandises	3 000	2
Espace restauration	4 000	2
YO Lounge	15 000	1

LOISIRS

	EUR	QTÉ
Selfie corner	2 000	1

PROMOTION PRINT

PROMOTION SUR SITE

	EUR	QTÉ
Flyers sur présentoirs	300	5
Insertion dans les sacs du congrès	600	15
Publicité dans le programme finale (page A4)	1 000	7

ACTIVITÉS SPONSORISÉES

SYMPOSIA

	EUR	QTÉ
Symposium de 60 min (120/220 pax)	4 000	2
Symposium-déjeuner de 60 min	6 500	4

E-LEARNING

PUBLICATIONS

	EUR	QTÉ
AOP Academy - Publication de votre communication	500	∞
AOP Academy - Publication de votre symposium	1 500	∞

SOUTIENS INSTITUTIONNELS

LAB	EUR	QTÉ
AOP MedLab - Inclusion de votre machine • CATARACTE • CORNÉE • GLAUCOME • RÉTINE	5 000	6
AOP Lab - Utilisation de vos instruments médicaux • GLAUCOME • CORNÉE	4 000	8
AOP Lab : soutien Premium - Utilisation de votre machine • CATARACTE • CHIRURGIE RÉFRACTIVE • IMAGERIE • RÉTINE	15 000	5

SÉRIES

	EUR	QTÉ
Rétine	3 000	2
Glaucome	3 000	2
Cornée	3 000	2
Contactologie	3 000	2
Cataracte	3 000	2

LIVRET THÉMATISÉ

	EUR	QTÉ
Livret Young Ophthalmologists	1 000	3
Livret rétine	1 500	1
Livret glaucome	1 500	1
Livret cornée	1 500	1
Livret contactologie	1 500	1
Livret cataracte	1 500	1

POSTER DE RECHERCHE

	EUR	QTÉ
E-poster de recherche	500	5

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRIORITÉ D'ACHAT

Toutes les commandes sont soumises à la disponibilité des produits. En cas de surréservation, les commandes seront traitées selon le principe du «premier arrivé, premier servi». En cas d'offre préalable du même produit au moment de sa réception, AOP se réserve le droit de retirer le produit choisi. Dans ce cas, AOP prendra contact avec l'entreprise concernée afin de trouver d'autres options alternatives.

CONFIRMATION DE LA COMMANDE

En soumettant le bon de commande via notre portail en ligne, l'acheteur s'engage formellement et légalement auprès des AOP. Un accusé de réception est immédiatement envoyé par e-mail avec la facture correspondante. Le paiement de l'acompte doit être effectué dans un délai de 72 heures après réception de la facture.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Dates limites de paiement :

- Commande passée avant le 30 octobre 2021 :**
 - 50% du montant à régler à réception de la facture & le solde des 50% restants avant le 30 octobre 2021
- Commande passée après le 30 octobre 2021 :**
 - 100% du montant à régler à réception de la facture

OPTIONS DE PAIEMENT

- virement bancaire (le détail des données bancaires sera joint à la facture), ou ;
- carte de crédit (Mastercard, Visa ou American Express) des frais supplémentaires s'appliquent

Nota : tout défaut de paiement dans le délai imparti entraînera automatiquement l'annulation de la commande, et tous les produits sélectionnés seront remis à la vente pour d'autres acheteurs, à la demande de l'Organisateur.

POLITIQUE D'ANNULATION

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit.

Annulation reçue avant le 30 octobre 2021 :
- 50% du montant total sera facturé*

Annulation reçue après le 30 octobre 2021 :
-100% du montant total sera facturé*
(aucun remboursement des paiements déjà effectués)

Nota :

- Le défaut de paiement des frais d'annulation entraînera une baisse de votre côte qui affectera votre prochaine participation à tous nos futurs congrès

*ne s'applique pas aux produits déjà délivrés

MODIFICATION DU PROGRAMME

Veillez noter que même si les orateurs, les exposants et les sessions scientifiques ont été confirmés au moment de la publication du programme, des circonstances indépendantes de la volonté des organisateurs peuvent nécessiter des substitutions, des changements ou des annulations.

À ce titre, AOP se réserve le droit de modifier la liste des orateurs, des exposants et les sessions scientifiques annoncés si nécessaire, et ce, sans responsabilité. Toute substitution ou modification sera mise à jour sur notre site et notifiée dès que possible.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ - FORCE MAJEURE

AOP n'assumera aucune responsabilité quelle qu'elle soit dans le cas où le congrès serait annulé ou reporté en raison d'un événement de «Force Majeure» échappant à son contrôle. Aux fins de la présente clause, les événements de force majeure comprennent, sans s'y limiter, les grèves générales et les grèves du travail, les invasions, les hostilités, les guerres, les émeutes ou autres situations similaires, les urgences sanitaires, les actes du gouvernement ou de l'État* tels que les mesures de confinement et de quarantaine, les restrictions en matière d'immigration et de transport ou les restrictions sur site, et les actes de la nature tels que les incendies, les inondations, les conditions météorologiques extrêmes ou toute autre urgence.

Si AOP détermine que le congrès doit être annulé en raison d'un événement de «Force Majeure», la politique d'annulation est la suivante :

- Annulation avant le 30 octobre 2021 :** 90 % seront remboursés**
- Annulation après le 30 octobre 2021 :** 50% seront remboursés**

Si AOP détermine que le congrès doit être reporté en raison d'un événement de «Force Majeure», l'inscription reste ferme et le participant aura le droit de participer au congrès reporté sans aucun droit de remboursement. AOP ne sera pas tenu de rembourser les frais de voyage ou d'hébergement encourus par la personne inscrite si l'événement est reporté en raison d'un événement de «Force Majeure». Si la personne inscrite n'est pas en mesure d'assister au congrès en raison d'un événement de «Force Majeure», les conditions générales d'annulation telles que définies ci-contre s'appliqueront.

*Le gouvernement ou l'Etat désigne à la fois «la France et le pays où se tient la conférence concernée».

**Le remboursement ne s'applique pas aux produits déjà délivrés

LOI APPLICABLE

La construction, la validité et l'exécution des présentes conditions sont exclusivement régies par le droit français (qui est le pays d'origine de la société mère COMEXOSIUM HEALTHCARE) sans référence ni égard aux principes de conflits de lois. Les parties se soumettent à la compétence exclusive des tribunaux de France, situés à Paris.

NOUS CONTACTER



PARIS

SIÈGE SOCIAL

AOP c/o Comexposium Healthcare
7 rue de la Manutention
75116 Paris, France



PARIS

+33 1 40 73 82 82



SALES@AOPCONGRESS.COM

WWW.AOPCONGRESS.COM

WWW.AOP-ACADEMY.COM